

Image not found or type unknown



Un grand pas en avant dans la prévention des RPS

Commentaire article publié le **10/05/2010**, vu **2355 fois**, Auteur : [NADIA RAKIB](#)

Dans le cadre des négociations sur le stress, France Télécom Orange et quatre syndicats (Sud, CFDT, Unsa/CFE-CGC et CFTC) ont signé le 6 mai 2010 un accord sur l'évaluation et la prévention des risques psychosociaux. Cet accord reconnaît que les facteurs de stress peuvent être liés « à l'organisation du travail », aux « méthodes de management », à « l'environnement de travail et aux conditions de travail ».

Signé par tous les syndicats, à l'exception de la CGT, premier syndicat de l'entreprise, et FO, ce texte est la déclinaison de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 2 juillet 2008 sur le stress.

<http://www.intelligence-rh.com/>